

Compte-rendu réunion de conseil municipal du 07 décembre 2020 à 20h30

Lieu : salle des fêtes

Etaient présents : M CHEVAUCHER Guy - M BLAVETTE Philippe - M ROYEAU Freddy - Mme TUFFIER Audrey - M GERVAIS Gilles - Mme PILET Nadine- M PELOIS Thierry- M RICHARD Philippe- Mme ZEGAR Laurence

Excusés : - M POURIOT Frédéric : pouvoir à Guy Chevaucher- Mme CAILLEAU Aurélie : pouvoir à Philippe Blavette

1 Nomination d'un secrétaire de séance

Philippe Blavette est nommé

2 Approbation du compte rendu de la réunion du 02 novembre

Le conseil vote à l'unanimité 11 voix

3 Point sur l'« Espace des Rosiers »

Les documents notariés tardent d'être transmis.

4 Alimentation eau ancienne cantine

Après plusieurs tests pour réutiliser l'ancien réseau, sans succès, une nouvelle ligne a été installée. Elle sera connectée au réseau le 04 janvier.

5 Prime Rifseep (concernant les employés communaux)

Des problèmes de compréhension sur le mode de calcul du Rifseep au moment de son installation l'an dernier, ce qui a conduit à des erreurs sur le montant attribué.

Cette prime Rifseep se décompose en 2 parties, une mensuelle IFSE et une trimestrielle CIA

Il a été décidé ce qui suit : Validation par vote (11 voix) du montant IFSE annuel pour le groupe 1 de 2495€ et pour la CIA annuel 1073€ et pour le groupe 2, IFSE 1500€, CIA 500€.

Ces primes sont calculées au prorata des heures effectuées par les différents agents et validées par Le Maire au niveau de son montant, sans pouvoir en dépasser le maximum voté.

Le faux « trop perçu » par l'un des agents, (418€) suite à ces erreurs de calcul, a été validé par le conseil (11voix).

La délibération modificative ainsi que les arrêtés seront faits suite à ce vote.

6 Comptes communaux

La fin de l'année approche et donc le budget voté s'arrête. M Le Maire a fourni l'ensemble des recettes et dépenses sur l'investissement et le fonctionnement. Les comptes de la commune sont sains. M Le Maire a précisé qu'il y avait 4 emprunts en cours, il y aura contact avec les banques pour voir si nous pouvons obtenir de meilleures conditions, le premier trimestre de l'année prochaine.

7 Bilan sur les travaux routes

Après avoir rencontré le prestataire, de meilleures finitions ont été demandées, elles ont été réalisées. Sur les prochaines années, il faudra être vigilant.

Il y a eu une plus value d'environ 1000€ sur des tampons « cachés » sous le revêtement.

8 C'est confirmé, la citerne de gaz sera supprimée et le gaz restant revendu au prix d'achat, délai dès que possible (gain environ 2500€ pour la commune)

9 Fleurissement

Comme vous avez pu le remarquer, M Le Maire précise que les plantations hivernales ont été réalisées avec ajout d'un parterre à l'entrée du bourg.

10 Eglise

Une réunion sera programmée en début d'année avec le Perche Sarthois afin de faire le point sur ce qui est réellement classé à l'intérieur de l'église. Il sera discuté en même temps du devenir de la sacristie.

L'édifice sera ouvert au public toute la période d'été (1er mai au 15 octobre)

11 Les décorations ont été installées le 05 décembre. M Le Maire a réitéré ses vifs remerciements à toutes celles et ceux qui ont travaillé pendant plusieurs semaines pour ce beau résultat.

Le coût se divise en 2 parties :

Les éclairages 360€

Le matériel électrique 180€

12 M Le Maire a rappelé que les conseillers non rémunérés ainsi que certains habitants qui participent aux travaux communaux seront indemnisés face au matériel personnel utilisé (bien sûr, les heures sont toutes bénévoles). M Le Maire précise que cette pratique est un gain financier non négligeable au profit de la commune.

13 Le devis Ledru (936€ 11 voix) pour la taille des arbres sur le talus à l'entrée de la rue des Lilas a été retenu. Cette coupe est nécessaire pour éviter un accident qui pourrait endommager la maison en contrebas, et emporter le talus, en cas de chute par une tempête. Il nous a été confirmé que cet espace est la propriété de la commune. M Le Maire contactera les services compétents pour valider les limites des propriétés avec les différents talus communaux.

14 L'appartement N°8 sera de nouveau loué en début d'année suite au départ des occupants actuels. Le conseil a voté à l'unanimité (11voix) pour modifier les lignes comptables afin de réintégrer la caution de la locataire qui occupait les lieux avant mai 2020, ce sera une toute partie de dédommagement pour nous, face aux loyers impayés irrécupérables.

15 Le conseil vote à l'unanimité (11voix) le renouvellement de la convention Caniroute avec la Comcom.

16 M Le Maire précise, suite à des visites d'acheteurs potentiels pour construction de pavillon, que le prix du terrain est fixé à 18€ non viabilisé. Les terrains concernés sont face au lotissement Champ Valentin actuel et la parcelle derrière la cour de la mairie.

17 Suite à la proposition de la Comcom aux 30 communes, le conseil valide à l'unanimité (11voix) la motion en faveur des commerçants et artisans face au décret de fermeture et demande une modification afin d'obtenir une égalité de traitement entre la grande distribution et le commerce de proximité.

18 M Le Maire remercie les habitants qui ont marqué leur sympathie par des courriers remerciant la distribution des colis qui ont remplacé le repas du 11 nov annulé face au Covid.

19 Il a précisé qu'un bouquet avait été offert à Josiane Chevet au moment de son départ pour son dévouement bénévole envers l'église.

20 Cette fin d'année arrive à grands avec son côté familial et festif ! Malheureusement, face à cette pandémie qui n'en finit pas, elle sera sans doute bien perturbée.

Malgré tout, je viens avec l'ensemble du conseil municipal, vous souhaiter de très bonnes fêtes en prenant bien soin de vous et en respectant autant que possible, toutes les règles sanitaires pour ne pas gâcher le futur.

Très amicalement

Guy Chevaucher

20 La date de la prochaine réunion qui sera à confirmer:

Lundi 01 Février à 20h 30 salle des fêtes

CHEVAUCHER Guy		BLAVETTE Philippe	
PELOIS Thierry		CAILLEAU Aurélie	Absente pouvoir A Philippe Blavette
GERVAIS Gilles		PILET Nadine	
POURRIOT Frédéric	Absent pouvoir A Guy Chevaucher	RICHARD Philippe	
ROYEAU Freddy		TUFFIER Audrey	
ZEGAR Laurence	Absente pouvoir Guy Chevaucher		

La séance a été levée à 22h 20